

## Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Var

Président : Ivan BRONCARD

La Salvatte, 1667 route du Général de Gaulle

83200 LE REVEST LES EAUX

Secrétaire: Mélanie PERE

13 rue Pierre Curie, 83670 BARJOLS

Adrien LIGIER

Trésorier: Les Mas du Baudouvin, 12 Chemin de Roberti

83160 LA VALETTE DU VAR

**2** 06 75 78 60 07

□ president@gdsa83.fr

□ tresorier@gdsa83.fr

**2** 06 89 49 09 07

N° Siret : 425 023 694 000 28

Date:

## **BON DE COMMANDE DECEMBRE 2019**

Joindre obligatoirement une copie de votre déclaration de détention et d'emplacement de ruches. Le nombre de traitements commandés doit être en adéquation avec le nombre de ruches déclarées.

Signature:

Lors de la distribution, merci de ramener vos bandelettes usagées ainsi que les sachets d'emballage afin que nous puissions procéder à leur recyclage conformément aux engagements du PSE.

Les distributions d'Août et Septembre ne concerneront que les nouveaux adhérents en cours d'année et les réajustements de commandes en cas d'augmentation de cheptel.

Les médicaments bénéficient d'une subvention du conseil départemental. Pour y prétendre il faut :

Faire sa commande avant le 12/12/2019 <u>ET</u> retirer les médicaments le jour de l'assemblée générale (une procuration peut-être faite à la personne de votre choix si vous n'êtes pas disponible)

Rappel: tous médicaments non récupérés dans l'année seront détruits.

Règlement par chèque UNIQUEMENT, à l'ordre du GDSA du Var à renvoyer

AVANT LE 12 DECEMBRE 2019 à :

Laura LE GUEN, Le Gallieni, 73 rue de la Marne 83 200 TOULON